



COMMENT SURVEILLER LES GRAINS DE BEAUTÉ DE VOTRE ENFANT ?



À SAVOIR

Le grain de beauté est une lésion bégnine de la peau. Il se présente sous la forme d'une tache ou excroissance (brune ou claire).

Soyez attentif à l'évolution des grains de beauté de votre enfant et examinez-les régulièrement.

Consultez un dermatologue si :

- le grain de beauté change de forme (bords surélevés ou irréguliers) ou de couleur,
- sa taille augmente rapidement,
- vous constatez l'apparition de petites croûtes.



À RETENIR

- Si votre enfant a la peau et les yeux clairs et s'il a de nombreux grains de beauté dont plusieurs de grande taille (supérieure à 6mm de diamètre), il est nécessaire d'effectuer des contrôles réguliers chez un dermatologue.
- Évitez d'exposer votre enfant au soleil avant l'âge de 1 an, et par la suite protégez-le avec des vêtements longs, un chapeau.
- Appliquez systématiquement de la crème solaire sur le corps et le visage de votre enfant, en cas d'exposition au soleil et de séjours au grand air.



QUI CONSULTER?

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à consulter votre médecin, pédiatre ou un dermatologue.



LA MSA VOUS ACCOMPAGNE

La MSA prend en charge votre consultation médicale à hauteur de 70 %.

Réf.: 12004_FICHE 101

